



Public	Pré-requis	Durée	Coût
Toute personne œuvrant dans des opérations à l'international	Maîtriser la langue française Connaissance du monde des affaires souhaitées	9 jours soit 63 heures + passage de la certification CCE	2700 € HT 3240 € TTC +500 € TTC de certification CCE



Nature de la sanction : Attestation de fin de formation

Certification visée : passage du CCE (Certificat des Compétences en Entreprise) en option

Certificat de Compétences en Entreprise



Lien vers MonCompteFormation : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.



Pédagogie

► Résultats attendus

Négocier les contrats d'achat et de vente avec un avantage concurrentiel
Optimiser la logistique des opérations internationales
Acquérir un niveau de maîtrise permettant de gérer, en autonomie l'ensemble des opérations liées à l'internationalisation des activités de l'entreprise
Anticiper les mutations permanentes des marchés
S'adapter aux variations de la demande client
Résoudre les problèmes liés à la réalisation des flux export ou import

► Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques et d'échanges

► Objectifs pédagogiques

Présenter les règles Incoterms® 2010 et leur rôle stratégique dans le commerce international
Connaître les implications des Incoterms® 2010 en transport, douane et assurance
Visualiser une opération sur les plans logistique, administratif et commercial
Formaliser ses besoins, analyser l'offre des prestataires
Comprendre les tarifications aériennes et maritimes.
Identifier les risques et connaître les moyens de les couvrir
Identifier les exigences documentaires, les formalités à l'export
Compléter les documents et respecter délais et coûts
Optimiser le traitement des opérations
Contrôler la documentation des prestataires
Maîtriser les 3 paramètres (origine, valeur, espèce tarifaire qui impactent la réglementation douanière à l'import comme à l'export.
Utiliser au mieux les outils pour sécuriser vos opérations douanières
Evaluer l'intérêt des régimes douaniers particuliers et autres facilités fiscales



Calendrier 2021

► Agen

- 08-09-14-15-21-23-30 septembre et 07-08 octobre

► Intervenant

- Pascal CAPEYRON



PROGRAMME

Maîtriser les règles Incoterms® 2010

- Présentation générale des Incoterms® de l'International Chamber of Commerce
- Les Incoterms® 2010 : ce qu'ils définissent, ce qu'ils ne définissent pas
- Transfert des frais et des risques
- Quid du transfert de propriété
- Les 11 règles Incoterms® à la loupe
- Incoterms maritimes, multimodaux
- Outils pour bien choisir son (ses) Incoterm(s)®
- Quel impact sur le plan commercial, logistique, documentaire, financier
- Les évolutions prévues à court terme par l'International Chamber of Commerce en 2019
- L'impact de ces changements sur la politique de l'entreprise
- La nécessaire adaptation des entreprises face à ces changements
- Tableaux récapitulatifs

Les fondamentaux du commerce international

- S'organiser pour bien gérer les opérations import-export (méthodologie)
- Identifier les sources d'information
- Calculer le prix de vente export
- Gérer les aspects logistiques : la chaîne à l'international
- Bien choisir et travailler avec les prestataires de transport
- Choisir le mode de transport approprié
- Les différents modes de transport et leurs caractéristiques : maritime, aérien, routier ...
- Intégrer les modes de calcul de fret
- Fournir les bons documents : B/L, LTA, CMR
- Sécuriser les aspects financiers
- Identifier les risques spécifiques à l'international
- Connaître les solutions pour se couvrir
- Les sécurités de paiement à l'international : crédit documentaire, remise documentaire, lettre de crédit stand-by, bank payment obligation

La douane & l'entreprise

- Pourquoi dédouaner ?
- Le rôle de la douane dans la chaîne export
- Comprendre son organisation et ses missions
- Export Control System (ECS) et Import Control System (ICS)
- Différencier les échanges intra et extra-communautaires (pays tiers)
- L'espace douanier européen
- Environnement constitutionnel et réglementaire
- Principes et instruments de protection
- Cas particuliers : DOM
- Connaître les éléments de la taxation douanière
- L'origine : détermination et documents la justifiant
- Origine préférentielle et non préférentielle : règles
- Le Renseignement Contraignant d'Origine ou RCO
- La nomenclature douanière : détermination
- Le Renseignement Tarifaire Contraignant ou RTC
- La valeur : détermination à l'entrée de l'Union Européenne
- Les procédures de dédouanement dans les échanges avec le pays tiers
- De droit commun
- Simplifiées : à domicile, accélérée généralisée, d'urgence
- Quel document principal ?
- Quels documents d'accompagnement ?

PROGRAMME

La douane & l'entreprise

- Identifier les différents régimes douaniers
- Exportation et importation : temporaire et définitive
- Régimes particuliers :
- Stockage sous douane et transformation sous douane
- Perfectionnement actif et perfectionnement passif
- TIR
- Admission temporaire (ATA)
- Le statut d'opérateur Economique Agréé (OEA) versus le statut d'exportateur normal
- Critères d'obtention et avantages
- Les procédures de dédouanement dans les échanges intracommunautaires
- La déclaration d'Echanges de Biens (DEB)
- L'auto liquidation de la TVA
- Savoir gérer un contentieux douanier
- Les informations et les recours possibles
- Le nouveau Code des Douaniers de l'Union : nouvelles mesures
- Le dédoublement centralisé communautaire

CERTIFICATION CCE - Déroulé

Identification des compétences à certifier

Pour déclencher son parcours de certification de compétences, **le candidat identifie et valide le choix du ou des CCE** qu'il souhaite obtenir, suivant les référentiels de certification : Entretien préalable à la certification d'une durée d'1 heure

Formation

Le candidat assiste à la formation préparant au CCE de son choix, suivant les référentiels de certification et le programme de formation adapté

Évaluation

Il existe plusieurs modalités pour obtenir une certification CCE :

- Passage d'une épreuve : étude de cas. Cette épreuve dure 2h00 et se déroule en présentiel, au sein de Sud Management Entreprises
- Constitution d'un portefeuille de compétences. Ce portefeuille peut être constitué par le candidat en autonomie ou en étant accompagné : **Voir programme et devis spécifique**

Délivrance de la certification

Une fois l'évaluation finalisée, votre étude de cas ou votre portefeuille de compétences sont soumis à un évaluateur, puis à l'appréciation du jury de certification qui statue sur la délivrance ou non du certificat de compétences

Les règles d'obtention d'un Certificat de Compétences en Entreprise :

- Validation d'au moins 80% des critères du référentiel concerné
- Minimum de 60% de critères couverts pour chacun des domaines d'activités de chaque référentiel

Le CCE est délivré pour une durée de 5 ans. Il n'est pas validable par bloc.

Equivalence – passerelle : aucune

Suite de parcours / débouchées : métiers liés au commerce international

Il peut être renouvelé dans le cadre d'une procédure prévue à cet effet, dès lors que le candidat en fait la demande et peut justifier d'une pratique attestant du maintien des compétences initialement certifiées (Renouvellement de la certification pour une durée égale et renouvelable dans le temps, dans les mêmes conditions)

Contact

Cécile MARCHAND : 05 53 77 36 30

Durée

3 heures :

- 1 heure d'entretien préalable
- 2 heures d'étude de cas ou de portefeuille de preuves en autonomie

Calendrier

Variable en fonction du CCE ciblé